

EPS et protocole sanitaire

1) Le protocole sanitaire :

Mesures à appliquer

- ❖ Limiter la pratique aux seules activités physiques de basse intensité si la distanciation physique propre aux activités sportives n'est pas possible. La distanciation doit être de 5 mètres pour la marche rapide et de 10 mètres pour la course.
- ❖ Rappeler aux parents de vêtir les enfants avec des tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel et les élèves.
- ❖ Proscrire les jeux de ballon et les jeux de contact.
- ❖ Proscrire l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulé par tous (ou réserver uniquement les manipulations à l'adulte) ou assurer une désinfection régulière adaptée.
- ❖ Privilégier des parcours sportifs individuels permettant de conserver la distanciation physique.
- ❖ Rappeler aux parents de vêtir les enfants avec des tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel enseignant et non enseignant et les élèves.
- ❖ Afin de s'affranchir de l'utilisation des vestiaires ou sanitaires, demander aux familles que les élèves portent leur tenue de sport dès le matin.

Points de contrôle

- ❖ Veiller au respect des règles de distanciation pendant la pratique sportive.
- ❖ Veiller à l'absence de points de contact entre les élèves et le matériel utilisé (manipulé par l'enseignant ou l'adulte) ou à la mise en place de modalités de désinfection adaptées.
- ❖ Vérifier que les ballons ou le matériel ne sont pas accessibles aux élèves durant les cours.

2) Propositions d'organisation de l'espace :

Au regard des contraintes, on limitera au maximum l'utilisation des espaces clos. En cas d'impossibilité d'utilisation d'autres espaces :

- ❖ On prendra soin de laisser durant toute l'activité les fenêtres de la salle ouverte.
- ❖ On s'assurera d'un espace minimal de 5 m entre enfants.
- ❖ On ne proposera que des activités d'expressions ne demandant pas une grosse dépense physique et ne sollicitant pas les ressources cardio-respiratoires.

Aménagements de l'espace possibles :

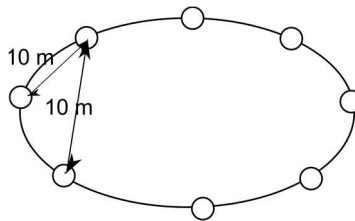
Les emplacements devront être balisés clairement par différents moyens :

- ❖ Marquages au sol (à favoriser car pas de risque de chutes ou de glissades, ne peut pas se déplacer et ne peut pas être touché).
- ❖ Plots
- ❖ Cerceau (présente l'avantage de matérialiser un emplacement, « se placer à l'intérieur du cerceau »).
- ❖ Lattes.
- ❖ Cordes.
- ❖ ...

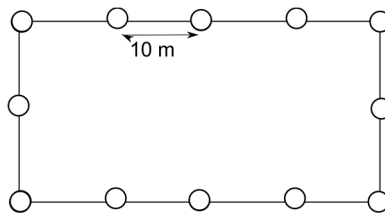
Les distances données s'entendent à minima.

Activités avec course ou activités d'expression avec déplacements

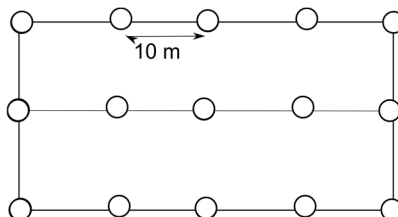
Proposition 1 :



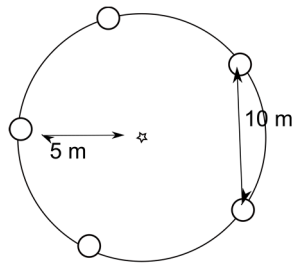
Proposition 2 :



Proposition 3 :

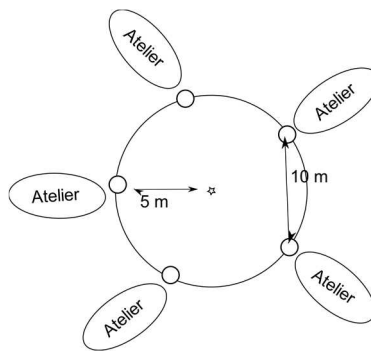


Proposition 4 :

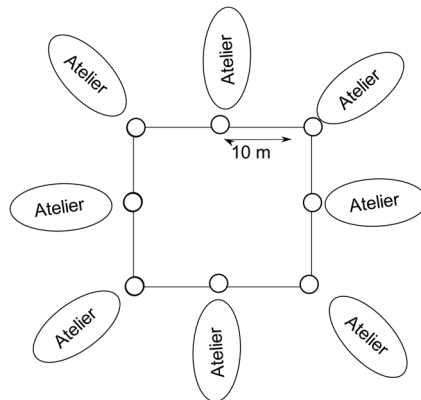


Activités avec ateliers de type athlétiques (1 seule enfant par atelier)

Proposition 1 :

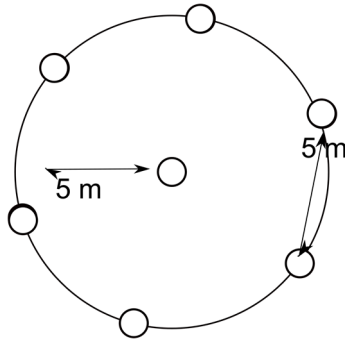


Proposition 2 :

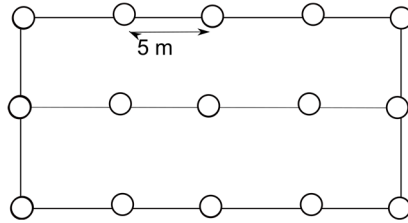


Activités d'expression

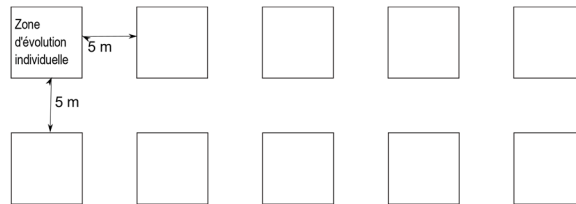
Proposition 1 (Sans déplacement) :



Proposition 2 (sans déplacement) :

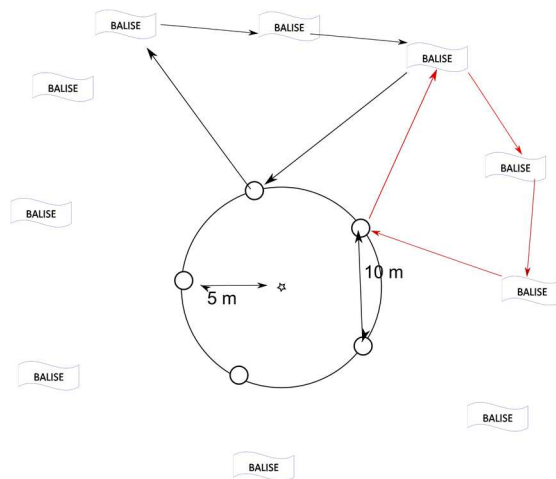


Proposition 3 (avec déplacements) :



Activités d'orientation

Proposition 1 :



Proposition 2 :

